



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

AGREMENT D'ACHAT DE NOIX DE CAJOU POUR LA CAMPAGNE 2018

C O M M U N I Q U E

La Direction Générale du Conseil du Coton et de l'Anacarde informe les opérateurs économiques intéressés par la collecte et l'achat des noix de cajou au niveau du bord-champs pour la campagne 2018 que les dossiers de demande et de renouvellement de l'agrément d'achat sont reçus du **02 octobre** au **16 novembre 2017** dans les Délégations Régionales à Bondoukou, Bouaké, Boundiali, Bouna, Dimbokro, Ferké, Katiola, Korhogo, Mankono, Odienné, Séguéla et Zuénoula.

La liste des pièces constitutives du dossier de candidature peut être retirée, à compter du **mercredi 20 septembre 2017**, au siège du Conseil du Coton et de l'Anacarde sis au 15^{ème} étage de l'Immeuble CAISTAB, à l'Annexe située aux 2 Plateaux Vallon- Rue des Jardin et dans les Délégations régionales ou consultée sur le site web **www.conseilcotonanacarde.ci**.

Pour toute information complémentaire, vous voudriez bien nous joindre aux contacts suivants :

Tél : (225) 20 20 70 30/ (225) 22 52 75 80

E-mail : support@conseilcotonanacarde.ci
info@conseilcotonanacarde.ci

« Pour un développement durable des filières coton et anacarde. »